



**AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE Caplan**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, François Bouchard, directeur générale et greffier-trésorier de la susdite municipalité.

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Caplan tiendra une séance extraordinaire le 18 décembre 2023 à 19h30, à la salle multifonctionnel sis/sise au 2, boulevard Perron Est.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025, 2026.

Donné à Caplan, ce 8 décembre 2023

*François Bouchard*

\_\_\_\_\_  
François Bouchard  
Directeur général et greffier-trésorier